



CC Serre-Ponçon Val d'Avance (Siren : 200067320)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Bâtie-Neuve
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	28/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Joël BONNAFFOUX

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	33, rue de la Lauzière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05230 LA BATIE NEUVE
Téléphone	04 92 50 20 50
Fax	04 92 50 21 65
Courriel	secretariat@ccspva.com
Site internet	www.serreponconvaldavance.com

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	7 710
-----------------------------	-------

Densité moyenne 31,60

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Avançon (210500112)	412
05	Bréziers (210500229)	223
05	Espinasses (210500500)	775
05	La Bâtie-Neuve (210500179)	2 575
05	La Bâtie-Vieille (210500187)	376
05	La Rochette (210501243)	477
05	Montgardin (210500849)	474
04	Piégut (210401501)	182
05	Rambaud (210501136)	391
05	Remollon (210501151)	444
05	Rochebrune (210501219)	170
05	Rousset (210501276)	184
05	Saint-Étienne-le-Laus (210501409)	296
05	Théus (210501714)	210
05	Valserrès (210501763)	264
04	Venterol (210402343)	257

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)</li> </ul> <p><i>Développement des énergies renouvelables sur le territoire intercommunal par la mise en oeuvre d'actions d'intérêt communautaire et notamment la conduite d'études et d'opérations de valorisation des énergies renouvelables ainsi que la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation et l'exploitation de ces installations de production d'énergie.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</li> </ul> <p><i>Eau potable - Adduction d'eau brute : * Gestion et distribution de l'eau potable issue d'un captage ou d'une source possédant un débit supérieur à 50l/s et dont le réseau d'adduction est supérieur à 30 kilomètres. * L'exercice de cette compétence se caractérise par l'entretien, la gestion et l'extension du réseau communautaire d'alimentation en eau potable des captages ou des sources d'eau potable répondant au deux critères ci-dessus jusqu'à l'entrée des réservoirs communaux.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement collectif</li> <li>- Assainissement non collectif</li> <li>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</li> </ul> <p><i>Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement. * L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique. * L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau. * La défense contre les inondations et contre la mer. * La protection et la restauration des sites, des</i></p>

écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- Autres actions environnementales

Développement des activités de pleine nature (APN) et plus particulièrement par la création, l'aménagement, l'entretien, la mise en réseau des itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes. Le réseau d'itinéraire de randonnée d'intérêt communautaire participe à la mise en valeur et la protection de l'environnement grâce aux supports d'informations présents sur les parcours et le passage des itinéraires sur des sites à fortes valeurs environnementales (site Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Zone importante pour la Conservation des Oiseaux). Ces itinéraires constituent ainsi l'outil de valorisation environnementale du territoire intercommunal. Une communication adaptée et orientée sur la préservation de l'environnement accompagne chaque itinéraire de randonnée.

Sanitaires et social

- Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire \* Action sociale d'intérêt communautaire en faveur des personnes âgées et/ou dépendantes et de l'enfance. \* Mise en œuvre, développement et coordination de toutes actions d'intérêt communautaire en direction de la jeunesse et de tout autre dispositif contractuel ou non. \* Gestion et développement d'une maison de santé.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. \* Coordination des actions de valorisation, de développement et de promotion touristique et soutien à des projets touristiques d'intérêt communautaire. Pour cette compétence la communauté de communes adhère au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.). \* Création, entretien et gestion des zones d'activités touristiques d'intérêt communautaire. \* Conduite et suivi de programmes de développement local : Pays Gapençais, Leader, Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Assistance aux communes et associations dans les domaines culturels et artistiques, sportifs et de loisirs, environnementaux pour les actions d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

schéma de cohérence territoriale : pour l'exercice de cette compétence, la communauté de communes adhère au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Aire gapençaise.

- Schéma de secteur

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Concours technique et administratif aux communes membres conformément aux dispositions de l'article L5211-4-1 du CGCT : instruction des droits des sols, réalisation et gestion des marchés publics.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Autres

- Gestion d'un centre de secours

Participation au service départemental d'incendie et de secours pour la Bâtie-Neuve et Espinasses.

- NTIC (Internet, câble...)

*Développement numérique du territoire : études, gestion, animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication intéressant l'ensemble des communes de la communauté, dont le système d'information géographique (SIG)*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

- *Mise à disposition des communes du matériel et équipement communautaire conformément aux dispositions de l'article L.5211-4-1 du CGCT. - Maîtrise d'ouvrage déléguée pour des opérations communales (concours administratif, technique et financier) par voie de mandat : missions d'études ou de travaux pouvant être réalisés par la communauté de communes pour le compte de tiers non dessaisis de la compétence. - Actions de rénovation, mise en valeur, entretien du petit patrimoine bâti non classé à caractère historique, religieux, usuel, sur proposition des communes et selon un programme annuel adopté par délibération du conseil communautaire.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
05	SM pour l'élaboration d'un SCOT de l'aire Gapençaise (250501343)	SM fermé	81 198
84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	345 458

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)